



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 29 NOVEMBRE 2021

**Lieu :** Visioconférence aux domiciles de chacun

**Horaire :** 18h à 19h30

**Convocation** du 23 nov. 2021 (et zoom du 26 nov. 2021):

➤ Divers.

**Rédacteurs :** Maryse Duchêne Droff, & Étienne Symoneaux.

**Présents :** Maryse Duchêne Droff, Mélanie Maudet, Christine Niget, Carole Renou, Didier Canevet, Robert Durand, Loïc Eymerit, Julien Le Coq, Éric Phelep, Roland Pyron, Christian Robelet, & Étienne Symoneaux.

**Absente excusée :** Martine Raymond.

-----  
Début de la réunion à 18h00

Maryse Duchêne Droff félicite tous les nouveaux membres pour leur élection.

Les nouveaux membres sont élus pour le reste de la mandature de 4 ans donc prochaines élections en 2024 si tout va bien

Elus au comité, vous représentez maintenant le comité partout où vous allez, aussi votre comportement doit être exemplaire

Je voulais cette réunion rapidement pour vous expliquer le fonctionnement du comité afin que vous y trouviez mieux votre place et que vous puissiez partager avec tous les membres vos envies d'action et d'engagements.

Vous allez avoir, en tant que nouveau membre, une veste de présentation et une chemise blanche comme les 3 nouveaux membres qui ont été intégrés aux élections de février 2021. Les membres plus anciens, quand ils n'en avaient pas, ont reçu une veste de présentation.

- Réunion quasi mensuelles dont les dates sont fixées à l'avance dans le calendrier. En général le lundi à 18h30. Il y a un ordre du jour, un CR, et un appel aux bonnes volontés tournant pour prise de notes lors de la réunion.
- 2 réunions du comité avec les présidents, une en février, une en octobre.
- Le congrès du CD22

Fonctionnement par commissions qui proposent mais c'est le CD qui prend la décision. Certaines décisions (RI, les statuts,...) doivent en plus faire l'objet d'un vote au congrès

Bénévolat, mais la possibilité via une note de frais d'être remboursé de ses km uniquement sur déplacement demandés par le CD. 0,30 € du km. Les feuilles de frais sont validées par la présidente, payée par le trésorier, par virement de préférence mais les chèques sont possibles.

La note de frais de Maryse Duchêne Droff est validée par le secrétaire général avant transmission au trésorier par souci de transparence

Championnat qualificatif : il faut un délégué du comité par championnat qualificatif, il est en charge d'emmener une valise qui contient le matériel pour le jour J ; le club recevant devant fournir l'ordinateur et une personne pour la table de marque.

Championnat qualificatifs régionaux au France : Il faut également un délégué du comité.



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP**  
**PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP**  
**du 29 NOVEMBRE 2021**

Championnat de France : il faut un délégué par équipe qualifiée pour le France. Il a en charge toute la logistique pour l'équipe accompagnée, cela va de la réservation du moyen de transport, à la réservation des repas, donner les licences des membres de l'équipe

Championnat des clubs régionaux, il faut un délégué du comité quand un club reçoit sur le 22.

Le comité, via Didier Canevet a également la responsabilité de fournir un arbitre pour chaque rencontre officielle hormis les phases départementales de coupe et de championnat des clubs

La vie du comité est rythmée par des événements récurrents :

- De novembre à janvier/février, délivrance des licences et des mutations ;
- Février, réunion des Présidents de Clubs ;
- De mars à mai (juin, septembre), championnats départementaux et régionaux qualificatifs (ou non) pour les France ;
- D'Avril à juin, championnat des clubs vétérans (journées finales en septembre) ;
- De fin juin à début septembre, championnats de France ;
- Septembre/octobre, championnat des clubs ;
- Octobre, réunion des Présidents de Clubs ;
- 4ème week-end de novembre, Congrès.

Les années électorales, il y a obligation que les AG se déroulent avant le congrès de la FFPJP qui a lieu en décembre. Les autres années, le congrès de la FFPJP est plutôt en janvier.

N'hésitez pas à poser les questions, il n'y en a pas de sottes. Nous avons tous eu une première fois au comité.

Pour ma part, je suis joignable facilement et si je ne peux pas répondre tout de suite, je rappelle.

Dans les grandes lignes les commissions sont les suivantes (hors commission électorale)

- Etienne pour tous les championnats des clubs et le calendrier.
- Loïc pour les jeunes, les personnes en situations de handicap et la formation.
- Christine pour la commission féminine.
- Christian pour les coupes.
- Didier pour l'arbitrage.
- Maryse pour commission championnats qualificatifs et vétérans et promotion de la pétanque.
- Robert pour commission discipline

Éric est le trésorier, Didier trésorier adjoint.

Étienne secrétaire et Loïc adjoint.

En échangeant avec Julien, Martine et Mélanie, j'ai compris les grandes lignes suivantes.

Julien veut bien aider pour les licences le lundi après-midi. Il veut bien prendre la place de secrétaire adjoint au lieu de Loïc.

Martine veut bien s'occuper de la promotion de la pétanque via les jeunes et les féminines, et Mélanie est également intéressée par le sujet. Martine peut aussi dispenser des formations sur gestion concours pour que les clubs maîtrisent mieux la confection des listes d'équipes engagées.



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

### PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP du 29 NOVEMBRE 2021

Loïc demande en quoi consiste la promotion de la pétanque via les jeunes. Maryse répond qu'il s'agit, par exemple, de trouver d'autres portes d'entrée que l'éducation nationale pour toucher les jeunes, par exemple passer par les réseaux d'animation des collectivités publiques. Elle en a parlé à Thomas Gourlay qui soutient l'idée.

Carole veut bien prendre la responsabilité de la commission vétérans

Toutes ces missions sont validées par le CD.

Étienne veut bien se décharger de la commission concours. Pas de repeneur à date, alors il la garde.

Le docteur Philippe Bihet précise qu'il accepte d'accompagner les membres du CD et d'apporter son aide pour la santé dans la pétanque. Il a d'autres collègues qui veulent bien aussi apporter une aide ponctuelle. Il souligne le rôle social et intergénérationnel de la pétanque et est conscient du travail à accomplir pour améliorer l'image dont souffre la pétanque aujourd'hui. Il est important de s'occuper de la sécurité des joueurs.

Loïc propose de déplacer la date de la journée jeunes programmée en 2022 car il a fait extrêmement froid le 28 novembre dans la halle de Brézillet.

Si on arrive pas à bouger la date, Christine évoque des matériels de soufflerie utilisés sur les chantiers qui pourraient réchauffer l'atmosphère.

Carole souligne que le nombre de points gagné par Loïc Oger n'a pas été entièrement saisi. Roland Pyron précise qu'au moins l'un des concours cités dans la Manche n'est pas un officiel donc ne rapporte pas de points. Maryse répond que l'ensemble des concours à points du 22 ont été saisis par le comité.

Prochaines réunions :

- lundi 17 janvier 2021 : Comité Directeur.
- dimanche 06 février 2021 : Réunion des Présidents de Clubs & du Comité Directeur 22PJP.

Fin de la réunion à 19h30

Fait à Brézillet le 29 nov 2021

Pour le Comité Directeur du CD22PJP

Maryse DROFF  
Présidente



Etienne SYMONEAUX  
Secrétaire